CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Mixité des parcours et mixité des publics : quels dangers pour notre métier ?

Le rapport Calvez-Marcon, dans la droite ligne du rapport sur l'apprentissage, propose au Ministre de l'Education nationale de développer l'apprentissage dans la voie professionnelle du lycée. Ce développement doit se faire sous trois formes : implantation d'Unité de Formation en Apprentissage (UFA), mixité des publics (élèves et apprenti.es dans une même classe), mixité des parcours (classe de préapprentissage puis apprentissage). Quelles conséquences pour les formations délivrées, nos conditions de travail et notre statut ?

Mythes et réalités de l'apprentissage

Dès novembre, la **CGT** a publié un matériel sur les mythes et réalités de l'apprentissage. Souvent présenté comme une solution miracle, l'apprentissage serait plus insérant professionnellement… C'est une idée reçue ! L'apprentissage connaît des taux élevés de rupture de contrat dès la première année (plus de 30% dans certains secteurs), c'est une voie discriminante (seulement 30% des apprentis sont des filles, les milieux sociaux très défavorisés y sont sous-représentés…). Pour en savoir plus sur les réalités de l'apprentissage, nous vous invitons à lire ce document. La volonté de développer l'apprentissage repose sur une approche idéologique : redonner la formation professionnelle au patronat et se contenter d'enseignements en adéquation directe avec l'emploi occupé par le jeune en formation.

Menace sur le statut

Quel que soit le mode de développement de l'apprentissage, son développement en concurrence de la voie scolaire, va menacer insidieusement le statut des PLP. Aujourd'hui, l'apprentissage existe déjà dans l'Education nationale, des collègues s'investissent au quotidien pour la réussite des jeunes dans ces formations. Ils en ont fait le choix, parfois contraint pour éviter une mesure de carte scolaire suite à la fermeture d'une section en formation scolaire et son ouverture en apprentissage. Qu'en sera-t-il demain si l'apprentissage venait à se généraliser dans les lycées ?

Aujourd'hui, le statut protège les PLP dans leurs conditions de travail. Le maximum de 18h d'enseignement hebdomadaire est une contrainte pour le développement de l'apprentissage dans l'Education nationale : comment concilier des horaires hebdomadaires d'enseignement avec des publics aux rythmes différents de formation ? Mission impossible: à terme l'annualisation du temps de travail des PLP sera un levier indispensable au développement de l'apprentissage.

Dégradation de la qualité de la formation et concentration des difficultés

Le développement de l'apprentissage au sein de l'Education nationale va accroître les logiques de tri à l'œuvre dans l'Ecole. Contrairement aux idées reçues, ce sont les meilleur.es élèves qui décrochent un contrat d'apprentissage, pas les plus turbulent.es ou en difficulté scolaire. Le développement de l'apprentissage va donc accroître la concentration des difficultés sociales et scolaires dans les classes des lycées professionnels. La **CGT Éduc'action** est opposée à cette logique qui ne peut qu'alimenter le sentiment d'échec des jeunes scolarisé.es dans la voie pro. Nous sommes par ailleurs attachés à la délivrance d'une formation diplômante professionnelle et générale solide. Le lycée professionnel fait partie du lycée à part entière, et c'est une formation générale solide qui permet au jeune de choisir sa voie, et d'être un citoyen éclairé.